

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADINISTRATIFS

24-F-391

24-DD-0399	Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) - Conventions de parrainage - Modification
24-DD-0401	Prestations de formation professionnelle à destination des agents de la Métropole Européenne de Lille et de Sourcéo - Accord cadre- Conclusion

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.